



Arnaque éventuelle chez daxon

Par **capuccinobaguera**, le **30/04/2009** à **16:30**

Bonjour,

J'ai reçu, il y a quinze jours, un courrier de chez Daxon stipulant que j'avais gagné la somme de 10.000 €uros figurant sur un bon de commande que je me suis empressée de renvoyer chez Daxonen effectuant une commande le 20.04.2009. Ce courrier était accompagné d'une lettre de félicitations du Directeur de Daxon ainsi que d'un certificat d'huissier en justice. Depuis plus rien... aucune nouvelle de ma commande ni du chèque de 10.000 €uros que je devais recevoir. Dois-je m'attendre à une arnaque ? Dans le cas d'une arnaque quels recours puis-je avoir juridiquement pour récupérer mon argent ?